



PRÉFET DE LA SEINE- MARITIME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

25 mai 2022



Lettre d'information France 2030 en Seine-Maritime

Édito



Pierre-André Durand

Préfet de la région
Normandie, préfet
de la Seine-Maritime

Héritier des quatre premiers Plans d'Investissement d'Avenir (PIA), le plan France 2030 s'inscrit dans la continuité de ces dispositifs mis en place par l'État pour favoriser l'innovation. Il prend également la suite chronologique du plan France Relance qui depuis 2020 participe à la transformation de nos modes de production, avec un effort important porté sur la modernisation des outils de production et le financement de la transition écologique. Ainsi, France 2030 va poursuivre l'effort engagé en termes d'investissement dans l'innovation, la réindustrialisation et la décarbonation, tout en conservant l'esprit qui a fait le succès des premiers PIA, à savoir l'acceptation du risque et de l'échec.

Deux grands principes guident l'action de France 2030 : tout d'abord, afin de participer efficacement à la transition écologique de notre société, au moins 50 % des crédits seront consacrés à la décarbonation. Il s'agira de financer le développement des énergies renouvelables, éolien flottant, photovoltaïque, petits réacteurs nucléaires, mais également la décarbonation de l'industrie et la mobilité durable. Dans un département comme la Seine-Maritime, fortement émetteur de gaz à effet de serre, il s'agit d'une opportunité qui doit être saisie. Le second principe est de faire bénéficier l'ensemble des acteurs de cet effort de l'État pour construire une société plus résiliente. Plus de la moitié des crédits de France 2030 devront ainsi bénéficier aux acteurs émergents, petites et moyennes entreprises, collectivités de taille modeste et non pas aux seuls grands groupes industriels.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, il faut faire en sorte de diffuser le plus largement possible les opportunités offertes dans ce cadre. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité réorienter la lettre d'information consacrée au plan France Relance, aujourd'hui largement déployé, vers les actualités de France 2030, qui doivent être massivement partagées.

Sommaire

FRANCE 2030

Objectifs et leviers

APPELS À PROJETS ET AIDES

Appel à projets Métaux critiques

Appel à projets France 2030 :
« Première Usine »

Aide au développement deeptech

Bourse French Tech

Appel à projets i-Démo

FRANCE 2030 : 34 Md€ pour investir dans 10 objectifs et 5 leviers,
dans une approche cohérente et sélective

DIX OBJECTIFS DE FRANCE 2030	Nucléaire	1
	Hydrogène décarboné et ENR	2,3
	Décarbonation de l'industrie	5
	Premier avion bas-carbone	1,2
	2 millions de véhicules électriques et hybrides	2,6
	Alimentation saine, durable et traçable	1,5
	Santé: 20 bio-médicaments et dispositifs médicaux innovants	2,9
	Contenus culturels et créatifs	0,6
	Nouvelle aventure spatiale	1,6
	Grands fonds marins	0,3

CINQ CONDITIONS	Matières premières	2
	Electronique, robotique et machines intelligentes	5,5
	Formations de demain	2,5
	Stratégies numériques	PIA4
	Capital-Innovation de rupture, start-ups industrielles et accélération de la croissance	5

Appels à projets et aides

1. Appel à projets : Métaux critiques

L'appel à projets « Métaux critiques » est un dispositif d'aide s'inscrivant dans le cadre du plan d'investissement France 2030. Il a pour objectif de réduire la dépendance aux métaux critiques de l'industrie pour les politiques prioritaires de la France dans les champs industriels, environnementaux et climatiques.

Il s'agit en pratique de soutenir les meilleurs projets d'investissement répondant à cet objectif en accompagnant des initiatives ambitieuses et rapidement industrialisables sur le territoire français portées par des acteurs émergents aptes à devenir des compétiteurs de niveau mondial ou par des acteurs d'excellence en place.

Plus d'infos : <https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-metaux-critiques>

2. Appel à projets France 2030 : « Première Usine »

Le Gouvernement a mis en place une politique ambitieuse de soutien à l'innovation, en particulier à destination des acteurs émergents. Dans le cadre du plan d'investissement France 2030, l'appel à projets « Première usine » vise à accélérer l'émergence de premières réussites d'industrialisation par des start-ups industrielles, ou PME/ETI innovantes.

Les projets attendus consistent en des implantations de sites pilotes et/ou de production industrielle, destinées à commercialiser des produits innovants et en de la mutualisation de capacités préindustrielles au profit des start-ups. Les projets candidats doivent présenter une assiette de dépenses totales d'un montant supérieur à 5 millions d'euros. L'aide sera apportée sous forme de subventions et d'avances récupérables, réparties selon un ratio de 60 % de subventions et 40 % d'avances récupérables.

Plus d'infos : <https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-france-2030-premiere-usine>

3. Aide au développement deeptech

L'aide au développement deeptech finance les dépenses liées aux phases de recherche et développement d'un projet d'innovation de rupture avant son lancement industriel et commercial.

Le but est d'aider les entreprises, qui mènent des projets d'innovation technologiques deeptech, comportant des travaux de recherche industrielle et/ou de développement expérimental, à mettre au point des produits, procédés ou services innovants présentant des perspectives concrètes d'industrialisation et de commercialisation.

Sont éligibles les entreprises immatriculées en France dont l'effectif consolidé est inférieur à 2 000 personnes, quel que soit le secteur d'activité économique (service, industrie, numérique).

L'aide est plafonnée à 2 M€, accordée sous forme mixte de subvention et d'avance récupérable, pouvant couvrir jusqu'à 50% des dépenses éligibles prévisionnelles.

Plus d'infos : <https://www.bpifrance.fr/catalogue-offres/soutien-a-linnovation/aide-au-developpement-deeptech>

4. Bourse French Tech

Une aide clé pour encourager les entrepreneurs à sauter le pas : la Bourse French Tech apporte jusqu'à 90 000 euros de subventions pour financer les premières dépenses d'une startup.

Passer de l'idée à la création d'une entreprise n'est jamais facile : la Bourse French Tech vise à faciliter un peu les choses, en couvrant jusqu'à 70% des dépenses éligibles des entrepreneurs.

3 000 startups ont bénéficié du dispositif depuis son lancement. Son but : encourager la création d'entreprises innovantes, avec un fort potentiel de croissance, permettre aux entreprises, qu'elles soient en création ou récemment créées, d'effectuer les premières dépenses pour tester leur marché et diminuer les risques liés à la création d'une startup.

Plus d'infos : <https://www.bpifrance.fr/catalogue-offres/soutien-a-linnovation/bourse-french-tech>

5. Appel à projets i-Démo

L'appel à projets « i-Démo » du plan France 2030 a pour objectif le développement d'entreprises industrielles et de services sur les marchés porteurs, créateurs de valeur et de compétitivité pour notre économie et contribuant aux transitions énergétique, écologique et numérique.

Ce dispositif soutient le développement de produits ou services très innovants et à haute valeur ajoutée, afin de renforcer la base scientifique et technologique française. Il soutient aussi des démonstrateurs à l'échelle industrielle ou préindustrielle d'innovations à un stade de développement avancé (prototype en environnement représentatif, lignes pilotes).

Cet appel à projets est générique ; d'autres appels à projets thématiques pourront être lancés en fonction des priorités gouvernementales. Les projets relevant de thématiques traitées par les stratégies d'accélération ont vocation à être présentés dans le cadre de ces dispositifs ou pourront faire l'objet d'une réorientation dans le cadre du présent appel à projets.

Plus d'infos : <https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-i-demo>

Contact

pref-francerelance@seine-maritime.gouv.fr

À propos de France 2030

Le plan d'investissement France 2030

· Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clés de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

· Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques.

· L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50% de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).

· Sera mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.

· Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance, et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).